

**Sujet:** Lille métropole communauté urbaine. Révision PLU.

**De :** "COATRIEUX Sophie (par AdER)" <sophie.coatrieux@intradef.gouv.fr>

**Date :** 24/07/2014 10:33

**Pour :** "martine.knockaert@nord.gouv.fr" <martine.knockaert@nord.gouv.fr>

Bonjour Madame,

En référence à votre note du 16 mai 2014 relative à l'affaire citée en objet, je vous informe que le Pôle des Sépultures de Guerre et des Hauts Lieux de la Mémoire Nationale souhaite voir appliquer une protection INT 2 (servitude de 100 mètres) à proximité de tous les cimetières militaires présents sur ce territoire sans distinction de nationalité.

Cordialement.